



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Interco-SPP

## Déclaration liminaire

### Comité technique de la DEVE du 29 mai 2018

Madame la Présidente,

Madame la Directrice,

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, vous sollicitez l'avis des organisations syndicales sur la création d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Nous serions prêts à voter positivement pour qu'enfin tous les personnels de l'Ecole du Breuil (enseignants, administratifs, techniques) et les élèves puissent travailler dans de bonnes conditions et en finir avec cette période de flottement qui n'a que trop duré. Une école a avant tout besoin d'une stabilité de sa direction pour pouvoir se projeter dans l'avenir.

Malgré un contrat d'objectifs ambitieux, nous ne voterons pas pour ce projet pour plusieurs raisons.

- Le choix d'une régie nous paraît peu judicieux dans la mesure où la lourdeur du fonctionnement de ce type d'établissement ne nous donnera pas la souplesse escomptée pour arriver aux objectifs demandés.
- La question des locaux nous paraît primordiale. Nous n'arriverons jamais à faire avancer l'Ecole si la Ville de Paris ne s'engage pas à faire les investissements nécessaires, qui n'ont pas été faits depuis 15 ans. Et ce, malgré plusieurs études mises au placard. C'est bien de prévoir de nouvelles formations, mais où seront casés ces nouveaux apprenants dès la rentrée prochaine ?

En résumé, vous demandez au bateau de voguer tout seul, alors que la coque est pleine de trous, à l'opposé de la devise de Paris : Fluctuat Nec Mergitur.

Merci de votre attention.

**Pour en savoir plus :**

[spp.cfdt@paris.fr](mailto:spp.cfdt@paris.fr)

Tel : 01 49 96 68 10